



La Responsabilité Civile

@BCOH



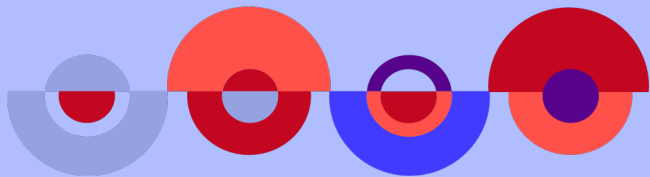
Sommaire

01 Principes de base

02 Les conditions
générales

03 L'outil Quote

04 Questions/Réponses



Principes de base

- La RC, qu'est-ce que c'est?

Toute personne ayant causé un dommage à autrui par sa faute, sa négligence ou son imprudence se doit de le réparer.

- Conditions pour engager la RC :

- Dommage certain
- Fait générateur ("Faute", négligence...)
- Lien de causalité entre les deux



- Que couvre-t-on?

Dommages extra-contractuels **matériels, immatériels**
ou **corporels** causés **aux tiers**

Principes de base

Éléments de tarification :

- Coordonnées (postales et référence société) + activité(s) de l'assuré
- Taille de l'entreprise (salariés...)
- Zone géographique liée aux activités
- Garanties souhaitées
- Historique sinistralité...



Prime provisionnelle :

Taux annuel fixé à la souscription
x Chiffre d'Affaires HT

Principes de base

Exemples de sinistres :

- Sol du lieu de tournage endommagé
- Dommages sur le lieu du concert
- Festivalier blessé lors d'un Event
- Cycliste endommage un véhicule en stationnement
- Vol de matériel loué lors d'un évènement/production audiovisuelle
- Chute d'une bannière pub sur un véhicule en stationnement
- Dommages à la pelouse lors d'un évènement/tournage
- Dommages avec transpalette lors de l'installation d'un film/évènement
- Vol dans vestiaire...



Les conditions générales



**Conditions
d'assurabilité**



Garanties



Exclusions

Conditions d'Assurabilité



Territorialité des risques assurés



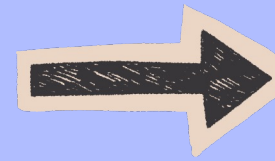
Domiciliation du preneur d'assurance



Activités de l'assuré



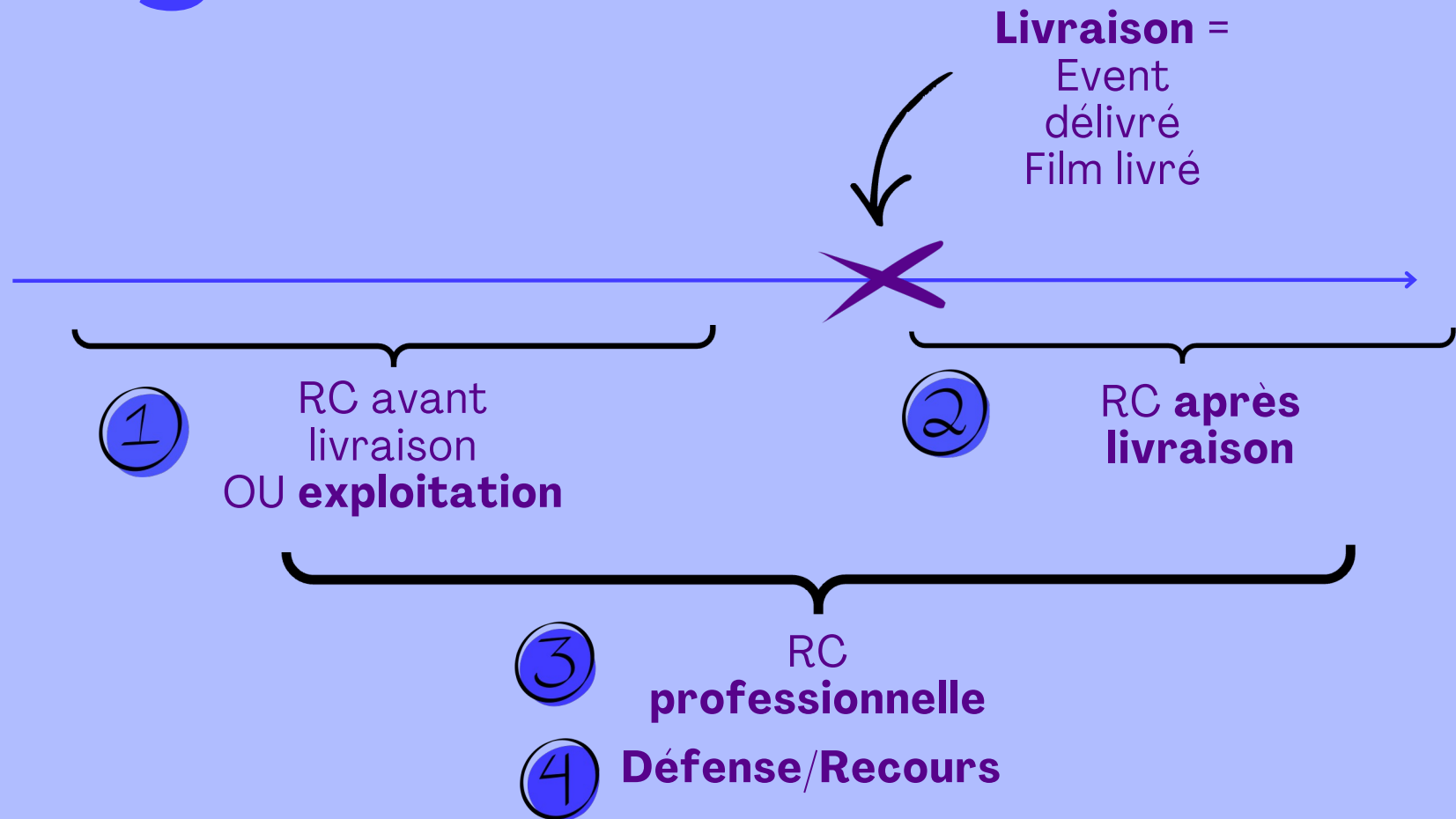
Sinistralité passée



En dehors
de ces
conditions :
se référer
à
l'assureur



Les garanties



INCLUS	OPTION
1 <i>RC avant-livraison OU exploitation : du fait de l'activité</i>	
RC employeur (Espagne) / Faute inexcusable (France) Dommages aux bâtiments loués/prêtés + contenu, Biens confiés RC du fait des engins de manutentions et de levage RC du fait des sous-traitants, services d'ordre...	Dommages aux pelouses Feux d'artifice
2 <i>RC après livraison : une fois les prestations "livrées"</i>	
Atteinte à l'environnement Intoxication alimentaire	RC Produit Dommages Immatériels Non Consécutifs
3 <i>RC Professionnelle : pour des fautes liées à une négligence/omission</i>	
4 <i>Défense/Recours : pour la défense de l'assuré</i>	

Principales exclusions



Fait volontaire



Litiges relatifs au droit à l'image



Territorialité : USA/Canada, Nouvelle-Zélande



Amendes



Sinistres liés à une assurance obligatoire



Guerre, attaque nucléaire...



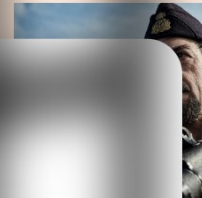
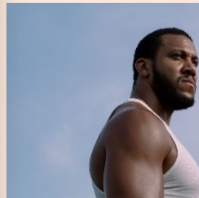
L'outil Quote

Démonstration

www.bcoih.be

bcoih

2025



2024



2023

bcoih Special risks
Insurance Broker

Welcome back!

My bcoih

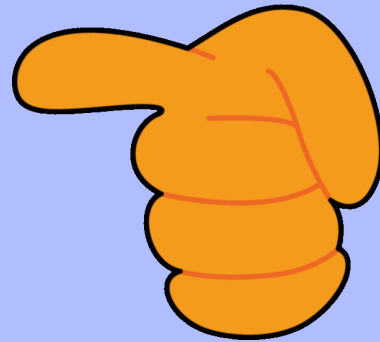
FILM

EVENT

LIABILITY



Questions/réponses



*C'est à vous
!*



**Exclusively for the film-
and eventbusiness**

*Thank
you*